

F1233

M395

K3

1868



FONDO  
FERNANDO DIAZ RAMIREZ

## PRÉFACE

L'entreprise du Mexique, sur laquelle cet ouvrage, déjà consacré par la curiosité publique \*, contient tant de détails intéressants et nouveaux, n'est pas le plus fâcheux des résultats qu'a produits pour la France le gouvernement personnel, tel qu'il existe légalement depuis quinze ans, car les affaires d'Italie et d'Allemagne, engagées et conduites d'après le même principe, ménagent à notre pays des épreuves plus fortes et des embarras plus durables; mais l'entreprise mexicaine offre ce caractère particulier d'intérêt que le gouvernement personnel s'y montre plus à découvert qu'en aucune autre, que les yeux les moins clairvoyants sont forcés d'y voir l'œuvre librement conçue d'une seule volonté; que l'objet en est nettement défini dès le début, que le théâtre en est limité, que la catastrophe en est décisive et éclatante, que tout y a marché, comme dans un drame antique, vers une fin sanglante et vers un dénouement assez mémorable pour servir d'éternelle leçon à la postérité.

\* Il a été publié dans la *Revue contemporaine*.



En disant que le gouvernement personnel se montre plus à découvert dans l'entreprise du Mexique que dans les affaires d'Allemagne et d'Italie, nous nous mettons au point de vue de l'ensemble du public, car, pour les hommes éclairés, ces trois grands événements du règne actuel, unité italienne, unité allemande, entreprise du Mexique découlent de la même source, et sont des résultats inégalement graves, mais également reconnaissables du même procédé de gouvernement. Selon les idées anciennes et bien connues du chef de l'État, qui, en 1852, a fait passer ces idées dans nos lois, le souverain, plus ou moins contrôlé après coup par des assemblées délibérantes, a le droit et le devoir de concevoir et d'entreprendre avec une entière liberté les projets qu'il croit avantageux à la gloire ou au bonheur de la patrie. Il ne s'agit plus ici de ces souverains constitutionnels qui, entourés d'un ministère responsable, veillent à l'application des lois et à l'exécution d'une politique dont l'impulsion première vient de l'opinion publique, exprimée et légalisée par un parlement. A cette image, aujourd'hui si familière aux esprits éclairés, est substituée celle d'un chef d'État, méditant ses desseins dans le silence du cabinet ou s'y abandonnant à ses rêveries solitaires, donnant ensuite ses ordres à des ministres isolés dans leur obéissance et dépendant de lui seul, et soumettant enfin au jugement des mandataires de la nation des entreprises achevées ou irrévocablement engagées, qui peuvent seule-

ment servir de matière à des éloges reconnaissants ou à des regrets patriotiques.

De ce système de gouvernement sont sortis les actes si importants qui ont abouti à l'unité italienne, à l'unité allemande et à l'expédition mexicaine, et aucune autre façon de gouverner n'était capable de les produire. Aucun cabinet responsable, soit républicain, soit monarchique, n'aurait pu concevoir, préparer et rendre inévitable la guerre de 1859, telle que M. de Cavour lui-même l'a plus tard expliquée dans sa correspondance. Aucun cabinet responsable n'aurait pu favoriser à l'origine les desseins de M. de Bismark dans l'espérance, si cruellement déçue, d'en tirer parti, ni surtout refuser l'offre formelle et plusieurs fois répétée de l'Angleterre pour arrêter par une action commune le démembrement de la monarchie danoise. Enfin on ne peut contester que le gouvernement personnel, dans la plus forte acception du mot, avait seul le moyen et pouvait seul concevoir la pensée de fonder un trône au Mexique et d'y élever un prince autrichien par les armes de la France.

Ces trois entreprises ont donc ce caractère commun d'être des œuvres directes du gouvernement personnel et des exemples frappants du mal qu'il peut produire. Mais tandis que l'unité italienne et l'hégémonie prussienne n'ont pas encore enfanté toutes leurs conséquences et laissent encore incertaines une partie des questions qu'elles soulèvent, l'entreprise du Mexique est définitivement close et



le dénouement irrévocable auquel elle vient d'aboutir permet mieux de la juger. Il y a encore entre l'entreprise mexicaine et les deux autres cette différence : l'entreprise italienne, une fois dévoilée, a trouvé en France d'assez nombreux partisans, et, compliquée, comme elle l'est aujourd'hui, de la question religieuse, elle partage au moins les esprits et n'est point désavouée par toute la nation; l'hégémonie de la Prusse en Allemagne est considérée avec moins d'indulgence et les fautes si visibles et si librement commises qui l'ont créée sont généralement condamnées; mais il faut reconnaître en même temps qu'un certain nombre de Français, imbus des doctrines à la mode sur les nationalités et sur la formation nécessaire des grands États aux dépens des petits, prennent leur parti de la grandeur prussienne et de l'unité allemande. Pour l'entreprise mexicaine, il n'est arrivé rien de semblable; aussitôt que son but véritable a été dévoilé, elle a été condamnée par un jugement unanime; cette désapprobation a duré, en s'accroissant, autant que l'entreprise elle-même; elle a été universelle et perpétuelle, au point que ceux-là même que leur profession d'avocats ou d'écrivains au service du gouvernement obligeaient à le soutenir dans cette affaire, ne pouvaient s'empêcher de se soulager, en dehors de leurs fonctions si pénibles, par l'expression sincère de leur regret et de leur blâme. C'est ce qui permet de dire que, parmi les trois œuvres du gouvernement personnel depuis quinze ans,

l'entreprise mexicaine est celle qui le montre le mieux à découvert et qui le condamne le plus : le Mexique est une sorte de champ clos où il lui a plu de descendre, non pas sans masque, mais à peine masqué, et dans lequel il a été vaincu avec éclat, après une lutte relativement courte, mais décisive, contre la force des choses, le bon sens et l'équité.

Ce serait dépasser les limites d'une préface et empiéter sur l'attachant récit qu'on va lire, que d'esquisser les principaux épisodes de cette sanglante aventure. Marquons-en seulement quelques traits pour aider à en mieux comprendre l'origine et la fin. Nous n'attachons (dût-on nous en blâmer) qu'une importance très-secondaire à certains motifs peu honorables qui n'auraient pas été étrangers, dit-on, au début de l'entreprise mexicaine et dont la tribune, aussi bien que la presse, a souvent retenti. En supposant vrai tout ce qu'on a dit de plus regrettable sur l'affaire Jecker, en admettant même que des influences de cette nature aient indirectement pesé sur les résolutions du chef de l'État, il faut chercher ailleurs et plus haut les véritables motifs de l'entreprise. Nous n'avons jamais été suspect de flatterie envers le souverain actuel de la France, et l'usage qu'il a fait d'un immense pouvoir n'a pas sensiblement modifié les sentiments que nous ont jadis inspirés les moyens choisis pour l'obtenir. Mais tout en regrettant que ce prince ait été contraint (comme César qu'il



plaint particulièrement à ce sujet) de choisir ses auxiliaires dans une fraction restreinte de citoyens, et non pas toujours dans la plus irréprochable ni dans la plus capable, nous n'avons jamais hésité à chercher le motif de ses actions dans l'amour sincère du bien public, sentiment très naturel d'ailleurs chez un prince qui veut affermir et même léguer une couronne. Cependant, dans un gouvernement personnel, l'erreur innocente, généreuse même, du chef de l'État, peut devenir la source du malheur public. L'erreur capitale de laquelle est sortie l'entreprise mexicaine est un jugement faux porté par le gouvernement français sur l'issue de la guerre civile aux États-Unis.

Si cette guerre civile n'eût pas éclaté ou si le gouvernement français eût prévu la victoire définitive du Nord et la reconstitution de la puissance américaine, jamais l'idée de fonder un trône au Mexique par les armes de l'Europe ne serait entrée dans son esprit. C'est la dissolution apparente des États-Unis qui a été l'origine de l'entreprise mexicaine, comme leur résurrection a suffi pour anéantir ce trône éphémère. L'erreur si funeste, dans laquelle le gouvernement français est tombé à l'égard de la guerre civile des États-Unis, s'explique par le penchant accoutumé de l'âme humaine à espérer ce qu'elle désire. La chute de la république américaine a été, dès le début de ce grand trouble, dans les vœux du gouvernement français, et ses organes les plus accrédités n'en faisaient pas mystère. La

destruction d'un gouvernement républicain par une sorte de suicide, l'effondrement subit et complet d'une démocratie qui prétendait se passer d'un César, paraissaient d'un bon augure, en même temps que d'un bon exemple, à tous ceux qui tendent à représenter la dictature comme l'accompagnement nécessaire et le couronnement naturel de la démocratie.

L'Angleterre, cédant à la joie bien naturelle de voir se détruire d'elle-même une rivale déjà redoutable et protégée jadis dans son berceau par le drapeau de la France, espéra aussi ce qu'elle désirait, et partagea l'opinion du gouvernement français sur l'issue probable de cette guerre civile. Mais tandis que cette erreur, excusable des deux côtés, conduisait seulement le gouvernement anglais à attendre, dans une neutralité malveillante à l'égard du Nord, le résultat des événements, cette même erreur ouvrait pour le gouvernement français la porte mystérieuse décrite par le poète, par laquelle nous arrivent les songes, et l'imagination rêveuse qui décide de nos destinées se donna aussitôt carrière.

Puisque les États-Unis étaient déjà comme s'ils n'étaient plus, puisque le champ était libre dans le Nouveau-Monde, pourquoi n'y pas tenter quelque grande chose qui sans être inutile à l'intérêt de la France, vint surtout accroître le prestige si nécessaire à son gouvernement? On avait contre le Mexique ces griefs renaissants et perpétuels qu'un État plongé dans l'anarchie ne peut guère éviter de